

1796 : Massacres à Plumaugat

Depuis le début de la Révolution, Plumaugat a connu plusieurs épisodes mouvementés, mais en 1796, la guerre fait vraiment son entrée au cœur du village. « Bleus » et Chouans s'affrontent dans un combat sanglant qui laisse, dans chaque camp, de nombreux morts sur le terrain. On brûle, on égorge, on fusille, on assassine sans pitié. Récits d'une journée noire : le 21 janvier 1796.

En 1934, **Hervé Pommeret** écrit, dans son livre « *La seconde chouannerie dans les Côtes du Nord* » : « *Le fameux capitaine Bal arrive à Plumaugat et fusille sans distinction chouans et habitants inoffensifs, au nombre de 50 au moins* ».

Hervé Pommeret nous apprend également qu'une lettre de ce capitaine Bal, envoyée au Chef de Brigade Jean Julien Savary, et trouvée selon lui dans les archives des Côtes du Nord, « *transforme, en raison d'une erreur de transcription, le nom de Plumaugat en Plesse. La date du 6 Ventôse semblant également inexacte* », mais après tout, l'époque est agitée et un certain flou règne aussi sur les écrits, où l'on ne retranscrit pas toujours correctement les lieux, les faits, où l'on gonfle les chiffres pour se faire valoir auprès de ses supérieurs, etc...

Le capitaine Pierre Bal, né à Bellay, dans l'Ain (de nos jours, il y a encore des Bal habitant à Bellay), est un ancien sous-officier du 38^e régiment d'infanterie de ligne dans les armées du roi. Il figure dans les effectifs de la 8^e compagnie du 2^e bataillon de volontaires de l'Ain à sa création en 1791 avec, à l'époque, le grade de sous-lieutenant. Il avait alors 37 ans. Le bataillon dans lequel il sert comprend 578 soldats répartis en 9 compagnies, dont une de grenadiers (compagnie d'élite).

Nommé capitaine le 1^{er} mai 1793, il sera d'abord affecté à St Malo. Il est noté par ses chefs comme un homme « *Intelligent, aimant la discipline, très actif au service* ».

Sur le combat de Plumaugat, **l'abbé Guillotin** écrit dans ses « *Mémoires d'un prêtre réfractaire pendant la Terreur* », publiées en 1853 : « *Le 22 janvier au matin, combat à Plumaugat, où les Républicains sont défaits par les Royalistes, qui leur tuent une vingtaine d'hommes. Le soir, les soldats de Broons viennent se venger sur des gens paisibles de l'endroit qui sont massacrés : tels furent M. de Fredot de Planty et son fils, Guy Gauthier, Esballard et autres* ».

De son côté, **Yves-Marie Rouat**, dans son livre *Le pays de Broons pendant la Révolution*, note : « *Une quinzaine de jours après (15 Nivôse, an IV), un détachement de 15 hommes du 2^e bataillon de l'Ain et 11 gardes territoriaux se présentent à Plumaugat.*

Ils doivent réquisitionner un charroi pour transporter de la farine destinée au cantonnement de St Méen. Le secrétaire de mairie, Jacques Delalande signale au capitaine Vacon que les réquisitionnés refusent de partir le jour même mais qu'ils seront disponibles le lendemain.

Aussi la troupe passe-t-elle la nuit à Plumaugat.

Les chouans sont avisés. Au petit matin, en grand nombre, ils pénètrent dans le bourg et se cachent dans le cimetière. Vers 7 h du matin, les soldats sortent de chez leurs hôtes., les chouans font feu.

Dix volontaires, un tambour, cinq gardes territoriaux et le capitaine Vacon sont massacrés. Réfugiés dans le corps de garde, 5 soldats résistent encore : les chouans incendient leur abri et les abattent lorsqu'ils sortent ».

Huet, commissaire du directoire, envoie un rapport au département : « *Citoyens, n'est-ce pas la guerre civile ? ... Il y a eu à Gomené un rassemblement de 3000 à 4000 hommes...* »

Yves-Marie Rouat écrit ensuite : « *Les militaires sont exaspérés et décident de venger leurs camarades tombés à Plumaugat. Une colonne quitte Broons, fait irruption dans le bourg de Plumaugat et capture tous les hommes qui n'ont pas eu le temps de fuir et les fusillent séance tenante.*

Sont victimes de cette expédition punitive : Gabriel de Freydot du Plantys et son fils Antoine-Marie qui habitent le manoir des Rouairies, Guy Gaultier, frère des abbés Gaultier, Joachim Bedel, Jacques Santier et Mathurin Pescheloche. Deux hommes ont réussi à se cacher et ont été témoins de la tuerie : le cordonnier Jacques Chérel et Jean Vacher, journalier au manoir des Rouairies. ».

oOo

Nous venons d'évoquer le massacre survenu à Plumaugat en 1796. Il existe une autre version des faits, retrouvée dans un document transmis par l'Association des chefs de famille de Plumaugat, retranscrite, à la machine à écrire, par un inconnu, et sans doute tirée des mémoires du colonel Toussaint du Breil de Pontbriand, chef chouan réputé.

A noter qu'en 1747, à la mort de son frère, Françoise d'Espinay hérita de Loziers, mais aussi de la seigneurie de Plumaugat, qu'elle transmettra par mariage à la famille du Breil de Pontbriand.

Nous reproduisons ci-dessous cette autre version des heurts survenus dans la commune.

Janvier 1796. Puisé dans les Mémoires du colonel de Pontbriand : « *Un des premiers jours de janvier 1796, le Général Georges Cadoudal envoya Monsieur de Lantivy (1) avec commission de former un corps particulier, qui l'autorisait à lever dans les divisions de St Régent et de Troussier.*

Ce corps devait être de 300 hommes, restant toujours réunis pour couvrir le pays et le protéger contre les colonnes mobiles qui y faisaient tant de mal.

Lantivy, après avoir communiqué ses ordres aux deux chefs de division, fut autorisé par eux à lever des volontaires dans leurs paroisses ; il s'en présenta plus de 250 avec plusieurs bons officiers. Cette troupe fut alors organisée en moins de 15 jours.

Le 20 janvier, il résolut d'attaquer le bourg de St Jouan, situé à l'intersection des routes de Rennes-Brest et de Dinan -Ploërmel où se trouvait une garnison assez forte pour faire sortir souvent des colonnes mobiles.

[...]. Lantivy se mit en route le soir et arriva un peu après la nuit close au pont sur la Rance qui avait été coupé dans la journée.

N'ayant aucun moyen de traverser cette rivière, il la remonta et alla coucher sur la paroisse de Plumaugat. Il apprit, à son arrivée, qu'une colonne mobile sortie de Broons et forte de 150 hommes, après avoir battu la campagne tout le jour, était logée dans le bourg de Plumaugat.

Il résolut de l'attaquer au point du jour et prit sur le champ ses dispositions. Deux capitaines avec 50 hommes chacun reçurent l'ordre de pénétrer dans le bourg par deux côtés opposés tandis que, avec le reste de sa troupe, lui-même le cernerait et y entrerait par les jardins et diverses petites issues.

Après avoir donné ses ordres, il envoya son monde reposer quelques heures. Vers 6 heures, un des capitaines parut à l'improviste devant le seul poste établi ; la sentinelle cria « qui vive ! aux armes ! » et tira ; mais la garde n'eut même pas le temps de se former et ne put que tirer quelques coups au hasard. Plus de la moitié périt, le reste prit la fuite.

Au bruit de la fusillade, les soldats logés dans les maisons sortirent précipitamment avec leurs armes pour se rendre dans le cimetière, lieu de rendez-vous.

Mais l'autre compagnie qui venait d'arriver s'en était déjà emparée et accueillit les Républicains avec une vive fusillade, en sorte qu'ils prirent la fuite en désordre et vinrent tomber dans la troupe que commandait Lantivy.

Le capitaine, chef de cette colonne mobile, se réfugia dans une maison et tenta de s'y défendre avec une vingtaine de ses soldats. Il faisait un feu si vif par les fenêtres et autres ouvertures qu'il était difficile de la forcer, c'est pourquoi Lantivy, pour éviter de perdre du monde, ordonna de mettre le feu à cette maison ; le capitaine fut tué à une fenêtre avec deux de ses soldats. 6 autres dont un avait le bras cassé, se rendirent, le reste périt dans les flammes. De toute cette troupe, il ne se sauva que 8 hommes dont un mourut peu de jours après, de ses blessures, à Lamballe.

Les Royalistes n'eurent que deux soldats blessés et un officier de Mohon qui le fut mortellement. Après cette affaire, Lantivy partit de Plumaugat, emmenant ses blessés et ses prisonniers avec une voiture chargée des armes et des affaires de la colonne détruite. Il apprit par ses prisonniers que la troupe qu'il venait de combattre faisait partie du Bataillon de l'Ain qui avait fusillé les prisonniers de Quiberon. Ce qui l'indisposa à son égard.

Les soldats qui avaient échappé de Plumaugat arrivèrent à Broons où se trouvait une garnison nombreuse commandée par un chef de bataillon.

26 janvier 1796. Aussitôt que cet officier supérieur eut appris ce qui venait de se passer à Plumaugat, il fit partir 300 hommes pour le bourg, mais Lantivy l'avait quitté plusieurs heures avant l'arrivée de ce détachement. Les Républicains, furieux de ne plus le trouver et de ne pouvoir venger la défaite de leurs compagnons, firent porter le poids de leur colère sur les malheureux habitants, dont ils pillèrent les maisons.

Ils se rendirent aux Rouairies, chez Mme De La Biochais où ils trouvèrent son frère, Monsieur Du Fredot du Plantis, (2) respectable vieillard arrivé la veille de St Malo avec un de ses fils, jeune homme de grande espérance.

Il était venu chez sa sœur pour affaires et avait un passeport en règle. Mais ses papiers qu'il montra à un officier et les explications qu'il donna sur les motifs de son voyage ne lui servirent de rien. Le père et le fils furent massacrés.

Quoiqu'ils furent sans arme, la vue du sang de ces deux victimes surexcitant encore la férocité des soldats, ils égorgèrent encore dans le bourg les nommés : Guy Gaultier, marchand, Victor Ebalard, Joseph Santier, ces deux derniers pères de famille qui furent tués dans leur maison ; Joachim Bedel, Charles Pècheloche, et Joseph Chevalier, tous trois paysans inoffensifs qui travaillaient dans leurs champs ; enfin une jeune fille nommée Madeleine Lelièvre qui avait refusé à assouvir leur brutalité.

Après cette horrible expédition, la colonne rentra le soir à Broons. Le massacre de tant d'habitants paisibles révolta tellement les jeunes gens de Plumaugat que, dès le lendemain, plus de 60 d'entre eux allèrent se réunir aux troupes de St Régent. »

oOo

Note :

Parmi les 60 jeunes partis rejoindre la légion de St Régent, se trouvait Gabriel Delalande, secrétaire de mairie, neveu de Félix Duval, juge de paix et aïeul de l'abbé Poisson. Gabriel Delalande était frère de Jacques Delalande parti volontaire en 1792. Jacques devint colonel et commandait les 86° et 15° de ligne. De ce nombre, était encore le frère de Julien Piel de la Gaudézière, neveu également des Duval. Julien Piel était lieutenant de la Garde Nationale le 23 décembre 1800.

(1) Voir le portrait du très controversé Lantivy du Reste dans le texte ci-dessous.

(2) Henri Bougault, qui fait partie de l'Association Plumaugat Patrimoine, a rassemblé beaucoup d'éléments généalogiques sur ses lointains cousins, les de Fredot. On peut les consulter sur demande.

1815 : les derniers soubresauts

Le 22 mars 1815, pendant les Cent Jours, le colonel Toussaint du Breil de Pontbriand, reçoit du Prince de La Trémoille l'autorisation de lever des troupes dans les Côtes-du-Nord. De fin mars à début avril, il parcourt l'arrondissement de Dinan, ainsi que les environs de Lamballe et Moncontour et recrute des volontaires qui affluent de Saint-Malo et Lamballe. Les paysans se soulèvent aussi par endroits, la commune de Plumaugat se distinguant en fournissant 60 hommes à elle seule. Néanmoins ces hommes manquent d'armes et de munitions et la chouannerie s'éteint peu à peu.

Qui était ce Lantivy du Reste ?

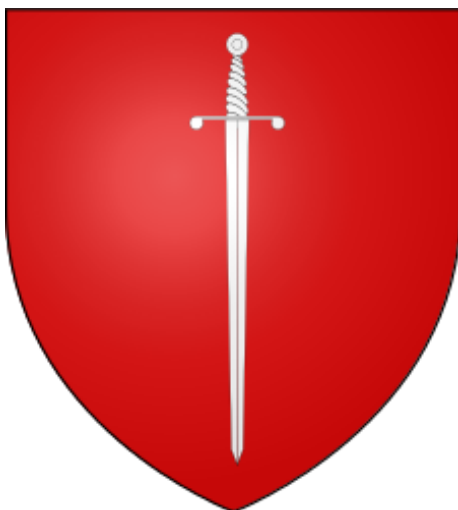
Début janvier 1794, Cadoudal envoie un de ses officiers, le comte Lantivy du Reste pour former, dans la division de St Méen, une troupe permanente de 200 à 300 hommes. Les volontaires affluent : la troupe est constituée en 15 jours seulement.

Lantivy décide d'attaquer St Jouan de l'île, où se trouve une forte garnison républicaine. Mais en arrivant, il trouve le pont de la Rance coupé et décide d'aller dormir à Plumaugat.

A peine arrivé, il apprend qu'une colonne du bataillon de l'Ain est logée dans le bourg. Il rameute ses chouans et attaque. "*Sur 130 à 140 (Bleus) neuf ou dix seulement purent s'enfuir vers Broons*" écrit Théodore-César MURET. Un détachement de la garnison de Broons (500 hommes) se rend alors à Plumaugat pour exercer des représailles. Les chouans sont déjà partis, emmenant leurs prisonniers, mais cela n'empêchera par le massacre d'innocents.

Apprenant ce massacre, Lantivy, en contre-représailles, fit fusiller ses prisonniers, y compris des soldats n'ayant pas participé au massacre de Plumaugat, par une compagnie de déserteurs républicains. Il refusa ainsi la demande de ses hommes de gracier un très jeune soldat républicain, un geste jugé révoltant par ses propres troupes ; celles-ci "*s'éloignèrent*" et Lantivy "*dut quitter le pays*".

Source : Histoire des guerres de l'Ouest de Théodore-César MURET.



Blason de Lantivy du Reste